



# Accueil collectif de mineurs « TREFFIAGAT »

Mercredi

\*\*\*

Vacances

\*\*\*



# 2021-2022

Projet éducatif et pédagogique



# Sommaire

## 1. Projet éducatif

p 3

- Présentation de l'accueil de loisirs des vacances et mercredi  
p 3-4

## 2. Projet Pédagogique :

- objectifs généraux
- objectifs opérationnels

Introduction

p 5

Plan

p 6

Développement

p 7 à 15

## 3. Organisation de la vie quotidienne

Comme moyens au service du projet

Les groupes de vie et espaces

p 15-16

Les rythmes et la journée type

p 16-19

Les rythmes et les thématiques d'activités

P 18-19

L'équipe et son rôle

p 19 à 22

## 4. Annexes

p 23-

25

## I. Projet éducatif

*Notre finalité de départ est de faciliter l'intégration sociale par l'accès à la culture et aux loisirs à tous les enfants quel que soit leurs origines, milieux sociaux et capacité physique et intellectuelle.*

En offrant un mode d'accueil de **qualité** favorisant **l'épanouissement de l'enfant**.

En étant un lieu de **socialisation** complémentaire de la famille, de l'école et des clubs sportifs permettant une accession à une plus grande **autonomie** et à l'apprentissage de la **responsabilisation** durant ses loisirs.

En valorisant **le temps libre** comme **espace éducatif** et **social** qui contribue au développement et à l'évolution de l'enfant.

C'est un lieu **d'éducation populaire** garantissant détente, liberté et culture.

### Présentation de l'Accueil Collectif de Mineurs Pour les périodes de vacances et mercredi

L'accueil de loisirs est installé dans les locaux du groupe scolaire de Léchiagat.

Nous y accueillons les enfants de 3 à 11 ans, à la journée ou à la demi-journée de 7h30 jusqu'à 19h00. Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs habitent Treffiagat ou les communes voisines.

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants **porteurs de handicap ou de troubles du comportement** dès l'instant où toutes les conditions garantissant un accueil de qualité (bien-être et sécurité des enfants) sont réunies.

Les familles inscrivent leurs enfants auprès de la Mairie, 15 jours avant chaque période de vacances. Elles remplissent un dossier d'inscription (fiche de renseignements, règlement intérieur, fiche

sanitaire). Elles nous informent sur les demi-journées ou journées de présence.

Les tarifs existent suivant le quotient familial des familles.

Les factures sont à disposition des familles et sont postées la semaine suivant la fin des vacances.

## Tarifs

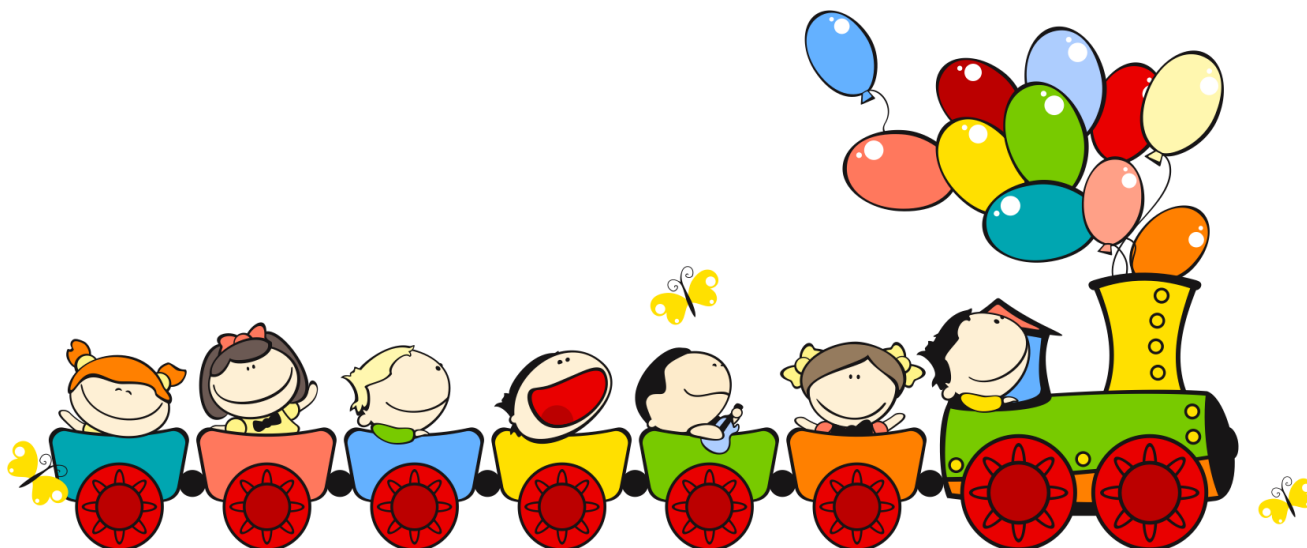
Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial de chaque famille. Les factures sont envoyées directement aux familles mensuellement.

Quotient Familial	Journée avec repas	½ Journée avec repas	½ journée sans repas
QF jusqu'à 650	7,00€	4,00€	3,50€
De 651 à 840	9,00€	5,20€	4,50€
De 841 à 1050	11,50€	7,00€	6,00€
De 1051 à 1260	14,00€	9,00€	7,00€
De 1261 à 1680	16,50€	11,00€	8,00€
Supérieur à 1680	19,00€	13,00€	9,00€

**La facturation est établie à partir de la fréquentation réelle de l'enfant pour les mercredis de l'année scolaire et pour les vacances.**

L'organisation de ces périodes de vacances ont la particularité de s'inscrire sur un temps plus long en comparaison au projet de l'année (les mercredis) les enfants sont accueillis à la journée ou à la demi-journée, et fréquentent plus ou moins régulièrement l'accueil de loisirs.

Ces paramètres ont une place importante dans la réflexion et l'élaboration du projet pédagogique de ces séjours. Le projet pédagogique, s'appuie sur l'évaluation des bilans des périodes précédentes, il définit nos intentions de travail, nos orientations et nos priorités. Il se réfère au PEDT 2017 - 2020 et au projet pédagogique du « centre de loisirs du mercredi », il en assure la continuité avec un fonctionnement et une organisation différente, adaptés à des séjours plus spécifiques de vacances pour les enfants.



## II. Projet pédagogique

### Introduction

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs des vacances est rédigé par la commune. Il est une pièce administrative nécessaire aux services départementaux de tutelle pour l'habilitation. C'est aussi, une base de réflexion pour mettre en place notre organisation et notre fonctionnement avec l'équipe d'animation, mais surtout un **outil au service de l'organisation de la vie des enfants**.

Notre premier travail est de répondre de manière encore plus précise à diverses questions en tenant compte des périodes précédentes et du public accueilli :

*Quels objectifs pédagogiques choisissons nous et pourquoi ? Quelle organisation de vie souhaitons-nous proposer aux enfants ?*

*Quelle conception du « **vivre ensemble** » avons-nous pour la collectivité, répondant aux volontés éducatives du projet ?*

Les réponses à ces questions nous permettent de définir nos intentions de travail et d'actions, comment réfléchir, choisir, mettre en œuvre et réunir les conditions nécessaires pour atteindre nos objectifs ?

Il nous faudra aussi vérifier régulièrement la pertinence de nos actions avec les souhaits de l'organisateur, nos choix pédagogiques, le projet parental et les projets des enfants.

## Objectifs généraux et opérationnels

### II.1 Favoriser le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant pendant son temps libre

- Aider chaque enfant à trouver sa place : qu'il soit nouveau, ancien, petit, grand, différent.
- Faire vivre des espaces de loisirs et de bien-être.
- Mettre en place un rythme adapté aux besoins des enfants.
- Permettre à chaque enfant de se construire des repères spatiaux, temporels et affectifs.
- Favoriser le libre choix de l'enfant.

### II.2 Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité

- Faire en sorte que les enfants vivent la notion de respect.
- Mettre en avant les notions de partage, de solidarité, de coopération et d'entraide.
- Faire que chaque enfant puisse s'exprimer et soit reconnu par les autres.
- Développer les projets d'enfants.
- Permettre à l'enfant d'aller à la rencontre des autres.

### II.3 Favoriser le développement de l'autonomie des enfants à partir de leurs capacités existantes

- Favoriser l'action par un aménagement fonctionnel.
- Valoriser l'expression et la prise d'initiatives qui permettent à l'enfant d'acquérir un esprit critique.

### II.4 Proposer des projets, des activités pour la découverte, l'ouverture et le plaisir

- Proposer différents types d'activités axées sur la découverte, l'expérimentation, l'imaginaire et le plaisir.
- Permettre à chaque enfant de construire sa journée de loisirs.
- Permettre aux enfants de mettre en place leurs propres projets, ou de coopérer avec les copains.
- Favoriser la notion de vacances.
- Développer des activités en lien avec l'environnement naturel, culturel et humain.

Objectif général :

## Favoriser le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant pendant son temps libre

Objectifs opérationnels :

- Aider chaque enfant à trouver sa place : qu'il soit nouveau, ancien, petit, grand, différent.
- Faire vivre des espaces de loisirs et de bien-être.
- Mettre en place un rythme adapté aux besoins des enfants.
- Permettre à chaque enfant de se construire des repères spatiaux et temporels.
- Favoriser le libre choix

Comment ? :

1 - Aider chaque enfant à trouver sa place (qu'il soit nouveau, ancien, petit ou grand, différent).

En privilégiant un fonctionnement en **petits groupes de vie**, afin de se sentir rassuré, sécurisé, accueilli.

En ayant un ou plusieurs animateur(s) référent(s) par groupe de vie.

En accueillant les enfants et les parents de manière individuelle.

En facilitant les relations entre tous (enfants/animateurs/parents) et en entretenant des relations privilégiées (enfants/animateurs).

En mettant en place un **partenariat avec les parents** pour l'accueil des enfants **porteur de handicap**.

En **respectant le rythme** de chacun.

En permettant aux enfants d'être rassuré, auprès de leurs grands frères, grandes sœurs, copains, copines.

En permettant à chaque enfant de **s'exprimer librement** et **donner son avis**.

2 - Faire vivre des espaces de loisirs et de bien-être.

En proposant des **espaces agréables**, fonctionnels et sécurisants à tout moment de la journée.

En installant du mobilier adapté à l'âge des enfants.

En aménageant dans chaque salle de vies, des espaces dédiés aux jeux, aux activités mais aussi un espace calme qui permet aux enfants d'aller se reposer quand ils en éprouvent le besoin.

En proposant des activités, des jeux et du matériel **adaptés aux capacités** des enfants et qui **stimulent leurs créativité**s.

En permettant à chacun de prendre possession de ses espaces de vie : par l'aménagement et la décoration.

3 - Mettre en place un rythme adapté aux besoins des enfants.

En construisant **une journée type** qui permet d'équilibrer les temps calme et les temps forts.

En veillant à proposer une complémentarité et une alternance (sur la journée comme sur l'ensemble du séjour) : artistique, culturelle, sportive, manuelle, scientifique, culinaire... Intérieur/extérieur, calme/tonique, seul/en groupe, temps court/temps long.

En installant des temps calmes et des temps de sieste.

En veillant la progression de ces temps sur la semaine et sur l'ensemble du séjour.

En respectant un **équilibre entre les activités** collectives, individuelles ou en petits groupes.

3 - Permettre à chaque enfant de se construire des repères spatiaux, temporels.

En veillant que les différents espaces soient repérables, en mettant en place une signalétique pour chaque salle et des panneaux d'affichages.

En mettant en place des rituels pour un meilleur repérage dans le temps (passage aux toilettes, réunions d'enfants, activités, repas...).

4 - Favoriser le libre-choix.

En proposant **plusieurs choix d'activités** par demi-journée.

En permettant de ne pas faire les activités proposées mais d'aller vers les coins aménagés, s'adonner à la rêverie...



En participant à l'activité d'un autre groupe ou donnant la possibilité de s'organiser entre eux pour faire autre chose. **Les animateurs restent garants du bon déroulement de ces temps.**

Objectif général :

## Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité

Objectifs opérationnels :

- Faire en sorte que les enfants vivent avec la notion de respect.
- Faire de chaque moment un temps d'apprentissage autour du partage, de l'entraide et de la coopération dans la vie quotidienne et les activités.
- Faire que chaque enfant puisse s'exprimer et soit reconnu par les autres.
- Développer les projets d'enfant.
- Permettre à l'enfant d'aller à la rencontre des autres.

Comment ? :

1 - Faire en sorte que les enfants vivent la notion de respect : respect des enfants, des adultes, des règles de vie, du matériel, des locaux, de l'environnement.

En définissant en équipe d'animation **un cadre et les règles générales**.

En fédérant les enfants en début de séjour autour de ses grandes lignes et en déterminant avec eux les règles de leur groupe.

En étant tous les garants de ces règles et en les faisant évoluer avec les enfants selon les situations rencontrées.

En mettant en place des attitudes de bienveillance, de courtoisie, de respect.

En étant **médiateur** pour que les enfants apprennent à régler leurs conflits et parviennent à trouver des solutions, des compromis, notamment par la parole.

En utilisant des moyens d'expression entendus et respectés par tous (politesse, courtoisie et respect).

En initiant des échanges pour parler de **tolérance**, de **l'acceptation de l'autre** avec ses différences. (Origines sociales ou culturelles, handicaps...) afin d'éviter les phénomènes d'exclusion.

En valorisant le **rangement** et le **respect du matériel**.

2 - Faire de chaque moment un temps d'apprentissage autour du partage, de l'entraide et de la coopération et dans la vie quotidienne et les activités.

En proposant des activités faisant appel au sens de la **solidarité** et de **la coopération** (jeux de sociétés/ jeux collectifs / projets fresques / grands jeux...).

En associant les enfants dans les tâches de la vie quotidienne et collective : installer et débarrasser les tables, **participer au rangement** du matériel ...

En les accompagnants afin qu'ils **s'organisent ensemble**.

3 - Faire que chaque enfant puisse s'exprimer et soit reconnu par les autres.

En initiant des **temps de parole** au moment du regroupement.

En utilisant les temps informels pour que les enfants **échantent entre eux**, apprennent à vivre ensemble, pour qu'ils se découvrent.

En veillant à ce qu'ils s'écoutent et **respecte la parole de chacun**.

En proposant des activités où les **savoir être** et **savoir-faire** de chacun soient valorisés.

4 - Développer les projets d'enfants.

En fédérant les enfants autour de leurs projets, en traduisant les souhaits d'enfants par des réalisations concrètes, par le **partage d'idées de savoirs**, **en les questionnant**, **en les motivant en valorisant les enfants**, en mesurant avec eux la faisabilité des projets.

En rassemblant autour **de créations communes**.

En assurant le suivi et la bonne fin des projets élaborés. **En s'impliquant**.

5 - Permettre à l'enfant d'aller à la rencontre des autres.

En installant et en invitant les enfants à participer à un jeu.

En proposant des **temps d'activités communs** avec les autres groupes, jeux, sorties, balades, sport.

Objectif général :

**Favoriser le développement de  
l'autonomie des enfants à partir de  
leurs capacités existantes**

Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'action par un aménagement fonctionnel.
- Valoriser l'expression et la prise d'initiatives.

Comment ?

### 1 - Favoriser l'action par un aménagement de l'espace fonctionnel.

En adaptant les espaces en fonction des tranches d'âge (choix des salles et taille du mobilier).  
En permettant un accès autonome aux jeux, aux livres, au matériel de dessin et de bricolage...  
En veillant à la liberté de choix des différents coins : coin calme (repos, lecture), coin jeux de sociétés, coin jeux d'imitation, espace pour le petit bricolage, tables pour les activités...  
En les aidant à connaître les espaces et les déplacements.

### 2 - Valoriser l'expression et la prise d'initiatives.

En informant bien chaque enfant des possibilités offertes par l'accueil de loisirs.  
En leur demandant leur avis.  
En leur permettant de **construire petit à petit et à leur rythme leur autonomie**.  
En respectant le choix de l'activité de l'enfant et en évitant qu'un adulte décide ou fasse à sa place.  
En les encourageant en reconnaissant leurs compétences quelles qu'elles soient.  
En leur permettant de s'exercer, de faire..., de recommencer.  
En privilégiant les projets conçus et imaginés par les enfants, en les accompagnants.  
En leur proposant d'évaluer leur journée avec des moyens adaptés en fonction des âges.

Objectif général :

**Proposer des projets, des activités  
pour la découverte, l'ouverture,  
le plaisir.**

Objectifs opérationnels :

- Proposer différents types d'activités axées sur la découverte, l'expérimentation, l'imaginaire et le plaisir.
- Permettre à chaque enfant de construire sa journée de loisirs ou ses vacances.
- Permettre aux enfants de mettre en place ses propres projets, ou de coopérer avec les copains
- Favoriser la notion de vacances.
- Développer des activités en lien avec l'environnement naturel, culturel et humain.

Comment ? :

1 - Donner aux enfants la liberté de choisir et de pratiquer différents types d'activités axées sur la découverte, le plaisir, l'expérimentation et l'imaginaire.

En **éveillant** sa **curiosité** en lui proposant un large panel d'activités lui permettant de trouver celle qui lui plaît et dans laquelle il peut **s'épanouir**.

En proposant des activités nouvelles et de découverte, utilisant les savoir-faire des animateurs.

En faisant découvrir aux enfants un éventail de techniques, de matériel et de matériaux.

En veillant à ce que l'activité réponde autant à des envies qu'à des besoins de l'enfant.

2 - Permettre à chaque enfant de construire sa journée de loisirs ou ses vacances.

En proposant un programme d'activités qui ne soit qu'une proposition et qui peut varier en fonction des souhaits des enfants, des opportunités d'animation ou des conditions climatiques...

En facilitant l'émergence d'idées et en mettant à disposition des enfants, des livres d'activités adaptées à leurs âges.

3 - Permettre aux enfants de mettre en place leurs propres projets, ou de coopérer avec les copains.

En étant à l'écoute des enfants et de leurs envies, pour les **accompagner** dans les projets qu'ils souhaitent vivre.

En étant soucieux de fédérer les enfants autour des projets communs, ils sont les maîtres d'œuvre de la coopération autour d'une idée où chacun peut trouver sa place : "**favoriser le faire ensemble**".

En les faisant bénéficier d'une aide et de moyens matériels et techniques appropriées et cela sur des temps d'accueil comme sur des temps d'activités.

4 - Favoriser la notion de vacances.

En apportant au quotidien **une ambiance agréable**, ludique, joyeuse, dynamique et détendue.

En organisant des temps exceptionnels, extraordinaires, inédits : grands jeux, sorties...

5 – Développer des activités en lien avec l'environnement naturel, culturel et humain.

En offrant un espace **d'éducation à l'environnement** et en portant un regard de respect à notre environnement.

En informant des possibilités de transformation des espaces, pour qu'ils se les approprient.

En proposant des activités spécifiques (jeux de piste, sorties, pêche à pied, découverte du patrimoine proche...).

En utilisant les spécificités du milieu naturel comme support d'activités (ex : jeux buissonniers, création d'herbiers, recherche de minéraux, observation de petites bêtes,).

En suscitant la curiosité, en favorisant la discussion et les échanges sur les questions **du recyclage** des déchets, de la **consommation**, des énergies, de l'alimentation, du bruit, **du développement durable**...

En utilisant des matériaux de récupération.

En utilisant les différents espaces proches (salle de spectacle, stade, gymnase, terrain multisports...). En proposant aux enfants de s'ouvrir sur l'extérieur, en participant aux activités proposées par différentes structures : culturelles et sportives... (Bibliothèque, cinéma, musée, ferme pédagogique, centre de découverte, comité d'animation) ou en faisant intervenir des personnes, aux ressources et aux compétences particulières.

### III. L'organisation de la vie quotidienne au service de notre projet pédagogique

Lorsque l'on parle de vie quotidienne il s'agit de tous les moments de la journée, qui ne sont pas des « temps d'activités » à proprement parler, mais qui s'inscrivent dans la journée et auxquels l'équipe d'animation doit accorder une très grande attention. **L'écoute, la disponibilité, la bienveillance des adultes sont très importantes car la vie quotidienne représente une grande partie de la journée** puisque ce sont les moments d'accueil, de repas, de temps libres, de sieste...

Elle permet aux enfants :

- de prendre leurs repères dans un contexte différent des contextes familiaux et scolaires,
- d'évoluer dans un climat de sécurité,
- de favoriser les échanges (entre les enfants, entre les enfants et les adultes, entre adultes),
- de comprendre le fonctionnement du centre, avec tous ses aspects pédagogiques et éducatifs : respect de soi, respect d'autrui, respect du matériel, de l'hygiène, de l'alimentation, du rythme de vie de chacun, etc...
- d'acquérir les notions de vie en collectivité,
- de s'épanouir en évoluant plus librement dans le cadre et dans le temps, accession à une plus grande autonomie
- de se prendre en charge de façon individuelle ou en groupe.

Nous souhaitons mettre en place une organisation qui réponde à notre projet.

#### Les groupes de vie

Notre ALSH étant une petite structure nous avons fait le choix de scinder le groupe d'enfants accueillis **en deux**, les enfants de plus de 6 ans et ceux de moins de 6 ans. Néanmoins les deux groupes se rencontrent très souvent dans le cadre des animations proposées, ce qui permet à chaque tranche d'âge de se rencontrer, se mélanger et apprendre le respect de l'autre.

#### Les espaces

*Nos locaux se situent dans les bâtiments du groupement scolaire : 04, rue des écoles à Léchiagat.*

Nous disposons de **deux cours extérieurs**, de **la salle de garderie**, qui nous permet l'accueil des familles et la mise en place de diverses activités manuelles, une autre salle aménagée avec des jeux de société, des petites tables pour de petits bricolages et un espace de lecture. Nous avons à notre

disposition une **salle de motricité** avec tout le matériel à disposition (balle, corde, poutre...). De plus nous disposons d'une salle Algeco à l'extérieur pour des activités manuelles ponctuelles. Enfin nous pouvons utiliser la **salle polyvalente** communale pour organiser diverses manifestations (kermesse, expositions...). A côté de cette salle polyvalente se situe **le jardin potager**, investi par les enfants dans le cadre de l'école et de notre ACM. Pour terminer nous avons accès à la **bibliothèque** communale qui se trouve à côté de nos locaux.

## Les rythmes

Notre intention est de **respecter au mieux les rythmes individuels et les temps collectifs**. Nous mettons en place des rituels pour un meilleur repérage dans le temps (accueil, regroupement d'enfants, passage aux toilettes, repas...). En effet, l'étude des rythmes biologiques nous apprend que chacun a des rythmes de vie spécifiques : temps de sommeil, de repos, d'activités... nous veillons donc à respecter les besoins de chacun.

Nous sommes vigilants au rythme de la journée mais aussi à celui de chaque période de vacances selon sa durée. **Exceptionnellement, ce rythme peut être modulé lors de sorties.**

## Le déroulement d'une journée type

La qualité de l'accueil et de l'information aux familles est une préoccupation permanente de l'équipe de direction, pour favoriser les relations avec l'enfant et sa famille dans chaque groupe de vie. Les animateurs informent enfants et parents du programme de la journée et des projets à venir, de la vie du centre.

Nous demandons aux parents, si possible, d'emmener et de venir chercher leur(s) enfant(s) dans les salles, cela leur permet de mieux connaître le fonctionnement de l'accueil de loisirs, de s'informer sur ce que l'on y fait et de rencontrer les animateurs.

### Accueil du matin

Afin de répondre aux besoins des familles, au rythme de chaque enfant l'accueil a lieu le matin entre 07h30 et 9h30. Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de **s'installer à son rythme**, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a la possibilité entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire...

Il se fait de manière échelonnée en fonction de l'arrivée des parents sur le centre. L'accueil est un moment de séparation entre l'enfant et ses parents, il doit donc **être chaleureux, rassurant et sécurisant**. Cela peut nous permettre d'éviter les séparations difficiles. Les animateurs à tour de rôle assureront cet accueil, afin que les parents connaissent chaque animateur. L'accueil est individualisé les animateurs sont disponibles et à l'écoute de chaque enfant, ils **mettent en place les conditions nécessaires au bien-être des enfants** : cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société. Ils peuvent également expliquer aux enfants comment va se dérouler la journée, mettre à disposition le matériel nécessaire pour qu'ils s'occupent selon leur choix. Les temps d'accueil sont les moments privilégiés pour répondre aux projets (envies) individuels d'enfants (les réalisations de projets communs se font eux sur des temps d'activités). L'ambiance et l'atmosphère de ce temps de vie sont essentielles car elles donnent le ton pour la suite.



## **L'animation collective (regroupement)**

Ce temps de regroupement se déroule **tous ensemble**, lorsque tous les enfants sont arrivés et lorsqu'ils ont eu le temps de se sentir bien. Il réunit les enfants et animateurs. C'est un rituel qui doit être attendu et apprécié, il faut donc veiller à ce qu'il soit dynamique et agréable. Pour cela, nous **devons préparer nos différentes interventions** pour être pertinent et le plus clair possible.

Le plus souvent nous commençons par **fédérer les enfants** autour de jeux, de chansons, **discussions**, cela nous permet d'une part de capter rapidement leur attention et d'autre part de les aider à prendre une place plus facilement.

Vient ensuite, un temps d'informations, **d'échanges, de concertations et de prise de décisions** sur la vie du centre sur les jours passés et à venir. C'est un temps d'apprentissage à la prise de parole, au respect et à l'écoute de l'autre. **(Météo du jour, chacun dit comment il se sent, nuageux, ensoleillé, pluvieux...)**

C'est aussi un **moment de régulation**, de rappel des règles de vie ou d'une évolution de celles-ci. C'est le moment idéal pour parler des règles (de sécurité) spécifiques avant une sortie.

C'est aussi un moment où peuvent **émerger des idées, des projets d'activités**. En fin d'animation collective, nous **présentons les différentes activités** de la demi-journée.

C'est un moment important dans la vie du groupe et de la **participation de chacun**.

## **Les activités**

L'enfant a souvent **le choix entre plusieurs activités**. L'équipe d'animation s'est organisée en amont afin de pouvoir répondre à ces choix. Si les enfants émettent d'autres souhaits, nous rappelons qu'une des principales qualités d'un animateur doit être **l'adaptation**...au service du projet. Lors des activités, notre rôle est **d'accompagner les enfants**, suivant leur rythme, **leurs capacités et leurs besoins** dans ces différentes découvertes et apprentissages, sans oublier de mettre chacun en valeur, de réfléchir ensemble à la suite à donner suivant les envies et souhaits du groupe et de chacun.

Le programme d'activités composé de thèmes initiés par l'équipe d'animation, est établi en tenant compte du bilan fait avec les enfants la période précédente. Il sert de trame pour construire le séjour : d'une part, pour **équibrer les propositions sur les temps de vacances** (temps individuels, collectifs, manuels, sportifs, de découverte...), d'autre part pour nous permettre une meilleure organisation, afin de préparer les activités en amont, de manière à être plus disponible avec les enfants.

Les possibilités d'action des enfants sur cette programmation sont réelles sachant que celle-ci peut être modifiée (le jour même ou les jours suivants), **pour répondre à leurs souhaits**. Le programme des activités du centre sera disponible chaque semaine afin d'informer les enfants et les familles.

**Le temps « ouvert »** est le moment qui se situe après « l'activité principale » du matin et après le goûter. Les enfants choisissent ce qu'ils désirent faire parmi **les activités d'accueil**, toutefois les animateurs peuvent, aiguiller les enfants vers des occupations complémentaires de celles qu'ils viennent de vivre, c'est à dire : qu'ils veillent à **proposer un équilibre** entre l'individuel et le collectif, le manuel, le sportif, le dynamique le calme etc...Sachant que notre souhait s'oriente vers la mise en place **d'activités calmes** en fin de matinée et d'après-midi, afin de préparer les enfants au retour à la maison ou au repas s'ils restent au centre.

Lorsque les parents viennent chercher leur(s) enfant(s), un des animateurs les accueille et est à leur disposition pour les informer du déroulement de la journée.

## **Le repas**

**Les animateurs mettent en place des situations favorisant l'autonomie :**

Ils veillent au bon déroulement de ce temps (ex : se servir raisonnablement, montrer comment couper

la viande pour qu'ils puissent faire seuls). Ils organisent le débarrassage, le nettoyage, le rangement et veillent au le tri sélectif des déchets.

**L'organisation du déjeuner doit être prévue pour favoriser la communication**, c'est un temps essentiel de la vie de groupe notamment pour l'apprentissage du respect. **Les animateurs mangent à table avec les enfants**, ils les questionnent sur les impressions et le vécu de la matinée, sur les projets qu'ils souhaitent mettre en place. Ils invitent à une atmosphère calme et détendue. Ils veillent à ce que tous les enfants s'alimentent suffisamment et correctement. Ils encouragent à goûter de tout. Ils discutent avec les enfants des notions d'équilibre et de découverte alimentaire (cela durant les repas et les goûters mais aussi lors d'activités sur ce thème).

**La pause des autres animateurs est prévue par roulement une fois le temps calme installé, après le repas du midi.**

### **L'accueil de l'après-midi : un temps calme, un temps de repos**

Le temps des vacances est aussi celui du repos.

Les animateurs proposent **des histoires, des jeux d'écoute, du dessin...** Les plus jeunes peuvent bénéficier d'un véritable temps de sieste. **Les couchers sont individualisés**, chaque enfant est accompagné dans la salle de sieste par un animateur qui les sécurise par le biais de petites histoires, comptines, jeux de main. L'enfant doit savoir que les l'animateurs présent en salle de sieste restent attentif, même pendant leur sommeil. Les levers sont échelonnés afin de permettre à chaque enfant de se reposer autant qu'il le souhaite.

Les enfants qui déjeunent chez eux, peuvent arriver entre 13h30 et 14h30, choisissant ainsi de se reposer chez eux ou à l'accueil de loisirs. Ils sont accueillis pour jouer à **des jeux calmes** (jeux de sociétés, puzzles, graphisme, lecture,) ou participer à temps de relaxation. C'est un moment où ils peuvent choisir de : rester en groupes ou de prendre un peu de recul, s'occuper de façon plus autonome, vaquer à leurs occupations à condition de respecter les règles de vie spécifiques à ce temps. Les animateurs organisent ce temps calme à leur convenance en se référant aux besoins et aux demandes des enfants, afin qu'ils puissent se reposer, se détendre et se sentir bien.

Ce peut être un moment **privilegié de discussion, de concertation au sujet de leurs projets**. Les animateurs doivent **rester disponibles et veiller à la sécurité des enfants**, tout en laissant ceux-ci s'occuper de manière plus autonome.

La présence d'un animateur dans chaque lieu sera de toute façon établie et cela à tour de rôle de sorte à offrir à chaque animateur un temps personnel de pause.

### **Activité de l'après-midi idem matin**

#### **Le goûter**

Après les activités, le goûter est préparé, un animateur prend en **charge l'installation du goûter ainsi que le rangement** avec un groupe d'enfant. Ce peut être l'occasion de déguster les réalisations d'un atelier cuisine. Le goûter pourra prolonger la complicité créée lors de l'activité choisie, il pourra se faire en petits groupes à des moments échelonnés, ou ensemble.

#### **Le temps « ouvert » idem matin**

### **Fin de journée accueil des parents, départ des enfants**

Les animateurs se tiennent à la disposition des familles pour répondre à toutes leurs questions. Ils les informent du déroulement de la journée, des activités faites par leurs enfants, des éventuels problèmes rencontrés.

Un espace d'information est mis en place avec les programmes et les affiches des sorties des jours à venir.

L'animateur d'accueil du matin finit sa journée à 17h30. L'animateur qui est arrivé en dernier le matin s'occupera de la fermeture du centre pour 19h00.

## Les rythmes et thématiques d'activités

Les périodes se déroulent sur dix jours lors des petites vacances ou 5 semaines l'été, elles se décomposent dans le temps en semaines avec pour chacune « des intentions ou thèmes ».

Quelques axes d'animations qui vont dans le sens du projet :

Sur le thème de la relation : rencontre, du partage, du respect :

Jeux collectifs, jeux de société ou grands jeux. Le jeu est vecteur de rencontres, d'échanges et de partage entre les individus. C'est aussi un outil d'apprentissage, il permet de se confronter aux règles : règles du jeu, il peut aider à mieux appréhender les règles de vie en collectivité. Il est un moyen de découverte de notre environnement, il permet de mieux se connaître, de se dépasser et d'appréhender de manière détournée et ludique le monde qui nous entoure.

Sur le thème de l'expression : théâtre, mime, marionnettes, réalisations communes (art) et spectacle, grands jeux avec tous les enfants du centre...

Sur le thème des sciences : Des activités qui suscitent l'expérimentation et la réflexion...

Déroulement des semaines en été :

1<sup>ère</sup> semaine : appropriation des lieux, jeux de connaissance et décoration du centre

2<sup>ème</sup> semaine : découverte des extérieurs, ce qui nous entoure

3<sup>ème</sup> et 4<sup>-ème</sup> semaine : temps fort (en parallèle : un grand jeu ou grand goûter

5<sup>ème</sup> semaine : retour à un rythme plus calme

Au travers de propositions faites par les animateurs et en concertation avec les enfants nous affinons les projets d'activités lors du séjour.

## L'équipe et son rôle

Notre équipe d'animation est composée de 2 à 5 personnes selon la période.

La directrice a pour fonction l'animation, la gestion et l'animation de l'équipe, la gestion matérielle, les relations avec les familles. Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique et rend compte de son travail à la municipalité.

## Les missions

Le premier rôle de l'équipe est de mettre en vie le projet pédagogique et d'en être garant. Elle pose un cadre adapté, sécurisant, qui permet au groupe de vivre et à chacun de vivre dans le groupe. Elle met en place tous les moyens qui garantissent la sécurité, la sérénité des relations, et installe les enfants comme des partenaires de tous les moments de vie du centre, pas seulement dans les temps de jeux et d'activité. Les animateurs ne sont pas seulement des organisateurs de techniques d'animation, d'activités ou de moments de paroles, mais partenaires à part entière de ce projet commun.

Notre mission première est bien une mission d'accueil. Sa définition consiste en une attitude d'attention et de perception, c'est à dire la prise en compte de l'autre et de sa demande. Nous devons guider, aider à découvrir, instruire, accompagner, savoir attendre, savoir se taire, observer, écouter, acquérir des compétences dans le domaine du « savoir être ».

Notre rôle est de définir avec l'enfant ce qu'il peut faire et ce qu'il veut faire : ses possibilités, ses envies, ses choix. Il est essentiel de comprendre que la relation adulte/enfant est aussi importante que l'organisation d'activités.

Notre travail d'équipe doit introduire créativité et innovation, plaisir et engagement, ce qui nécessite de réelles convictions afin de surmonter les habitudes et les idées reçues à propos des loisirs éducatifs. La participation de tous et de chacun est essentielle, étant un moyen de développer la motivation et l'investissement, nécessaires à toute dynamique d'équipe.

Nous demandons ainsi à chaque animateur :

**D'assurer la sécurité physique, affective mais aussi morale de l'enfant** de par sa présence, sa vigilance, sa disponibilité, sa capacité d'écoute et son respect de l'autre.

*Rappel :*

*Sécurité physique : capacité à assurer la bonne santé de l'enfant d'un point de vue corporel.*

*Sécurité affective : capacité à faire ressentir à l'enfant des sentiments d'attention bienveillante.*

*Sécurité morale : capacité à faire distinguer le sens des règles de vie, le respect de celles-ci et de chacun.*

- assurer l'hygiène corporelle de chaque enfant.
- aménager les espaces avec les enfants en tenant compte de leur âge et de leurs besoins
- réfléchir avec les enfants aux règles à établir les expliquer et aider à leur appropriation par tous.
- être en permanence à l'écoute des enfants. Rester disponible.
- proposer aux enfants un choix d'activités de qualité tout en leur laissant la possibilité de construire leur journée selon leurs envies et leurs besoins.
- participer et veiller au bon déroulement des activités réalisées.

**De veiller à hygiène et confort de l'enfant** l'animateur bienveillant n'oublie pas les nez qui coulent, les lacets défaits, le chocolat du goûter tout autour de la bouche, les petits problèmes d'incontinence... L'animateur veille à la tenue vestimentaire des enfants (pull ou sweat lorsqu'il fait frais, casquette/crème solaire/eau lorsqu'il fait chaud...) en fonction : des activités, du temps..., avec un souci de prévisions pour le bien-être de l'enfant, en oubliant pas le fait qu'il véhicule lui-même une "image" à laquelle les enfants peuvent s'identifier.

Les animateurs aideront les enfants à mieux comprendre et respecter les règles d'hygiène et de santé.

## D'entretenir les relations avec les familles

Parce que la vie du centre n'est pas « déconnectée » de la vie familiale il nous faut garantir des temps d'information, d'échanges, d'écoute et de consultation avec l'entourage des jeunes accueillis. Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles. Nous devons entretenir des relations régulières

avec les parents, être à leur écoute, répondre à leurs questions, être attentifs à leurs remarques et suggestions.

Nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet et son fonctionnement.

Nous proposons des rencontres régulières avec les familles, sous différentes formes :

- nous assurons des moments d'échanges animateurs/parents (matin/ soir) sur la vie de leur enfant au centre.
- invitation à participer à des activités jeux de société, goûter.
- organisation de moments festifs auxquelles les familles et les proches sont conviés : diaporama, spectacle des enfants.
- nous réalisons des questionnaires de satisfaction et d'attentes.
- nous diffusons un programme indicatif de nos activités et projets. (Disponible en version papier au centre et sur le site internet de la commune) et réalisation d'une affiche résumant notre projet pédagogique à l'attention des parents (pour le rendre plus lisible et pour mieux impliquer les parents au sein de ce projet et des valeurs qu'il défend).
- panneau d'informations générales.

### De s'investir dans le travail d'équipe

- participer à l'élaboration du projet d'animation du groupe de vie en cohérence avec le projet pédagogique.
- construire des projets d'activités en lien avec les objectifs pédagogiques.
- participer de manière active aux réunions de préparation, de régulation et de bilan.
- privilégier la communication et l'échange d'informations au sein de l'équipe.

### De poursuivre sa formation

- s'enrichir de ses expériences et des expériences des autres animateurs.
- participer avec plaisir et de manière active aux activités.
- prendre des initiatives.
- analyser ses pratiques.

### D'être les garants des règles de vie

Les règles de vie sont établies par l'équipe et les enfants en début de séjour. Elles pourront évoluer en fonction des groupes, des situations rencontrées. Nous veillons à ce que leur formulation soit positive et non une liste d'interdictions. Elles sont affichées dans les salles sous différentes formes ludiques, mais surtout discutées régulièrement avec les enfants.

## Les réunions d'équipe

**1.** La première réunion s'adresse aux nouveaux venus, c'est un temps d'information : sur les objectifs déclinés en différents projets, sur les rôles de chacun et sur les modalités de fonctionnement généraux.

**1. Bis** Le premier temps de travail en équipe a pour objectifs de :

- faire connaissance, de vérifier que chaque acteur est en accord avec le projet pédagogique.
- élaborer le projet d'animation : en définissant **les moyens, les actions** que nous allons mettre en place afin **de répondre aux objectifs du projet pédagogique**.
- partager nos points de vue pour définir comment nous allons animer, faire vivre et faire participer les enfants dans ce projet. Quelles attitudes, quels rôles, quelles compétences, quelles stratégies,

choisissons-nous ? Quelle évolution, quelle progression, définissons-nous pour la période ? Quelles **propositions d'activités** correspondent le mieux à notre projet et aux enfants de notre groupe ?

2. La deuxième réunion concerne **la programmation d'activités**. Après avoir fait des recherches personnelles sur les activités qui favorisent notre projet, nous mettons en commun nos idées, pour programmer la période en veillant à la progression, l'équilibre, aux temps d'échange intergroupes et aux jeux en commun. Cette méthode d'anticipation nous permet d'être plus disponibles avec les enfants lors de l'accueil réel, nous apportons des modifications par la suite selon les opportunités et les demandes des enfants.

3. Un dernier temps de travail est consacré à l'aménagement des locaux (en référence à notre projet de groupe de vie) et à la préparation en détail des premières journées de fonctionnement : quels repères proposons-nous, quelles informations, dans quel ordre, quels moyens de communication, quels jeux de connaissance sont les mieux adaptés à notre projet ?

Un point est fait sur les inscriptions, les informations sanitaires des enfants et le rappel des règles de sécurité.

**Chaque soir**, lorsque les enfants sont partis, les animateurs font le bilan de la journée et se concertent sur celle du lendemain.

**Durant le séjour**, une réunion de travail est organisée le jeudi soir de chaque semaine. Elle nous permet d'évaluer notre avancée, la cohérence et la pertinence de nos actions, afin de réajuster nos actions si nécessaire, de préparer et de programmer les jours à venir et aussi d'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

Le bilan général avec les perspectives à lieu le dernier jeudi.

**Après le séjour** l'équipe de direction effectue un bilan pédagogique qu'elle présente aux élus. Elles envisagent des perspectives pour la période suivante et apportent des modifications au projet pédagogique ci besoin.

# Annexes



## Journée type ALSH Mercredi et Vacances

### Matin

**7h30** : arrivée du premier animateur/fermer le portail extérieur/ **pointage des enfants**

⇒ Musique douce, lumière tamisée, réveil en douceur

**De 08h00 à 9h00** : arrivée des autres animateurs ouverture de la salle de motricité/cour/ou baby-foot

**9h30** => rassemblement de tous les enfants en salle de motricité ; météo du jour ; explication de la journée, rappelle des règles de vie si besoin (affiche, planning d'activité/conte/chanson/petits jeux...)

**10h00** : répartition en petits groupes, lancement des activités

**11h30** : fin des activités/rangement/rassemblement retour au calme (lecture d'un conte)

**12h** passage aux toilettes/lavage de mains/départ cantine

Repas jusqu'à **13h00**

### Après-Midi

**13h30/14h30** : temps calme pour les grands/sieste pour les petits/pause animateur en échelonnée

**14h30** : rassemblement rapide et départ en activité => **penser à laisser un affichage extérieur pour les parentes si sorties extérieur avec heure de retour !**

**16h00/16h30** : fin des activités/goûter sur le centre ou en sortie

**17h30** : départ premier animateur/activités en autonomie et jeux libres

**19h00** : **animateur qui fait la fermeture s'occupe de l'accueil du soir** : pointage enfants, passer le balai, lever les chaises, laver les tables, éteindre les lumières, fermer les fenêtres, fermer le sac poubelle, ouvrir portail extérieur, fermer la porte d'entrée à clé.

⇒ *En fin de journée, chaque animateur écrit un petit bilan de sa journée avant de partir (bilan enfant/activité/divers/remarques/) dans le bloc-notes prévu à cet effet.*

⇒ *Si retard parents après 19h00 appeler directrice ou mairie.*



## Règlement intérieur de l'ALSH

### Notre ALSH EST OUVERT DE 7H30 à 19H00

**Pour venir déposer votre enfant :** Le matin : entre 07h30 et 09h30 ou L'après-midi : entre 13h30 et 14h30

**Pour venir récupérer votre enfant :** Le matin : de 11h30 à 12h15 ou L'après-midi : de 16h30 à 19h

**Merci de respecter ces horaires afin que nous puissions proposer des animations de qualités à vos enfants. Ces horaires peuvent-être modifiés en cas de sorties à l'extérieur, si c'est le cas nous vous en tiendrons informé.**

### Tarifs

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial de chaque famille. Les factures sont envoyées directement aux familles mensuellement.

Quotient Familial	Journée avec repas	½ Journée avec repas	½ journée sans repas
QF jusqu'à 650	7,00€	4,00€	3,50€
De 651 à 840	9,00€	5,20€	4,50€
De 841 à 1050	11,50€	7,00€	6,00€
De 1051 à 1260	14,00€	9,00€	7,00€
De 1261 à 1680	16,50€	11,00€	8,00€
Supérieur à 1680	19,00€	13,00€	9,00€

**La facturation est établie à partir de la fréquentation réelle de l'enfant pour les mercredis de l'année scolaire et pour les vacances.**

### Absences et retards

En cas de maladie, la présentation d'un certificat médical pourra justifier l'absence d'un enfant. Dans la mesure du possible, prévenir l'ALSH avant 9h au

06.78.00.10.29 ou 02.98.58.14.47

En cas de retard merci de prévenir également aux mêmes numéros.

**Toutes absences non justifiées ou hors délais seront facturées.**

### Modification ou rajout d'inscription

**Pour toute modification ou rajout, vous pouvez le faire 48h00 avant**, par téléphone au 06.78.00.10.29 ou 02.98.58.14.47 ou par email à [alsh@treffiagat.bzh](mailto:alsh@treffiagat.bzh) pour les mercredis et/ou petites vacances.

### Inscription

Les inscriptions à l'ALSH s'adressent en priorité aux enfants de la commune de Treffiagat. Néanmoins nous pouvons accueillir des enfants de communes voisines en fonction du nombre de places disponibles.

Les dossiers d'inscription pour les mercredis et les vacances sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site de la commune.

**Une inscription est prise en compte à partir du moment où tous les documents ont été complétés et rapportés dans les délais.**

#### Les documents à ramener :

- Dossier d'inscription et règlement intérieur
- Fiche de renseignement
- Fiche sanitaire
- Attestation CAF (mentionnant votre QF)
- Attestation responsabilité civile